



2 avril 2026

## Compte 2025

### Des résultats excédentaires pour affronter les défis à venir

**Les comptes 2025 affichent des résultats excédentaires, obtenus dans un contexte économique et géopolitique incertain. Porté par des recettes supérieures aux attentes budgétaires mais globalement stables par rapport au dernier compte, ainsi que par des reliquats de crédits dans de nombreux domaines, le compte de résultats présente un excédent de revenus de 3,9 millions de francs, tandis que le compte de financement affiche un excédent de financement de 6,4 millions de francs. Ces résultats ont été réalisés dans un environnement marqué par une croissance économique modérée, une inflation durablement faible et des taux d'intérêt bas. L'exercice 2025 a par ailleurs été marqué par des mouvements extraordinaires en lien avec les mesures urgentes d'intervention et de remise en état liées à la catastrophe de Blatten ainsi qu'aux intempéries de l'été 2024.**

Par rapport au budget arrêté par le Grand Conseil, l'exercice 2025 du canton du Valais présente les caractéristiques principales suivantes :

- des recettes globalement supérieures aux attentes budgétaires, mais relativement stables par rapport au compte précédent (avec notamment des recettes fiscales supérieures de 106,3 millions de francs par rapport aux valeurs inscrites au budget néanmoins en baisse de 2,6 millions de francs par rapport au compte 2024) ;
- des charges et des revenus du compte de résultats s'élevant à 4,77 milliards de francs y compris des dépenses non prévues au budget en lien principalement avec les intempéries de neige lourde d'avril 2025, le financement du secteur sanitaire et l'éboulement de Blatten (notamment 53,1 millions de francs de crédits supplémentaires et 22,6 millions de francs d'autorisation de dépassements budgétaires) ;
- un excédent de revenus de 3,9 millions de francs ;
- un niveau d'investissement maintenu à un niveau élevé avec 392,5 millions de francs de dépenses brutes, respectivement 481,9 millions de francs en incluant les investissements du Fonds FIGI, démontrant la volonté du Gouvernement de soutenir l'économie cantonale ;
- un excédent de financement de 6,4 millions de francs, les dépenses nettes d'investissement étant intégralement couvertes par le résultat avant amortissements et réévaluations du patrimoine administratif ;
- des résultats qui permettent de respecter la règle constitutionnelle d'équilibre comptable et financier sans solliciter ni le fonds de compensation des fluctuations de recettes ni la réserve de politique budgétaire, à laquelle 25 millions de francs ont été attribués ;
- la possibilité de rétablir intégralement les attributions aux fonds dont l'alimentation avait été gelée par décret dans le cadre de l'adoption du budget 2025, les conditions légales étant remplies.



Ces résultats permettront d'affronter les défis à venir sur des bases solides. Plusieurs thématiques majeures, d'actualité sur les plans économiques et politiques notamment, vont influencer les prochains exercices, comme le programme d'allègement des finances fédérales, la mise en vigueur du contre-projet indirect à l'initiative d'allègement des primes d'assurance-maladie ou encore les impacts de la révision fiscale en faveur des personnes physiques. Il conviendra de poursuivre une gestion financière prudente et rigoureuse, afin de garantir à la fois la stabilité et la pérennité des finances cantonales, mais aussi de poursuivre le développement harmonieux requis par la Constitution pour le canton.

### **Fonds FIGI**

Avec des charges d'exploitation de 87,2 millions de francs et des revenus d'exploitation de 86,6 millions de francs, le compte de résultats du Fonds de financement de l'investissement et de la gestion des immeubles de l'Etat (Fonds FIGI) présente en 2025 un excédent de charges de 0,7 million de francs, proche du résultat budgété.

Parmi les principaux travaux de rénovation et d'assainissement réalisés en 2025 figurent notamment le bâtiment administratif Piscine 10 à Sion (13,7 millions), le Palais du Gouvernement à Sion (4,7 millions), le Collège de Brigue (3,7 millions) ainsi que l'Ecole professionnelle commerciale et artisanale de Sion (2,4 millions).

Les dépenses d'investissement du Fonds FIGI s'élèvent à 89,4 millions de francs, pour des investissements nets de 81,2 millions de francs. Plusieurs projets d'envergure sont en cours d'étude ou de réalisation, parmi lesquels le Lycée-Collège Ella Maillart à Sion (23,3 millions), les centrales d'engagement 112-117-118-144 et le deuxième centre de calcul à Sierre (14,8 millions), le centre ETERPYS à Conthey (11,2 millions) ainsi que l'achat d'un bâtiment administratif à Sion (10,7 millions).

### **Personne de contact**

**Franziska Biner**, cheffe du Département des finances et de l'énergie, 027 606 23 05